

UNESCO 80 ANS 1946 – 2026 #pourlespeuples

Le 7 septembre 2026, La Poste émet un timbre de service pour affranchir les courriers au départ de l'UNESCO, qui œuvre depuis plus de 80 ans à la compréhension entre les peuples.



Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Réf. : 11 26 300

Un peu d'histoire...

Depuis plus de 80 ans, l'UNESCO œuvre à la compréhension entre les peuples en favorisant la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de l'information. Par le partage des connaissances, l'élaboration de normes internationales et la promotion des droits humains, elle vise à bâtir une paix durable.

1952 - La Convention universelle sur le droit d'auteur

La Convention universelle sur le droit d'auteur a été adoptée en 1952 et révisée en 1971, sous l'égide de l'UNESCO, en vue d'étendre la protection internationale du droit d'auteur à l'échelle universelle.

1954 - La création du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire)

Lors d'une réunion intergouvernementale de l'UNESCO à Paris, la première résolution concernant la création d'un Conseil européen pour la recherche nucléaire a été adoptée. Aujourd'hui, c'est l'un des centres de recherche scientifique les plus importants et les plus respectés au monde.

1960 - Sauver les monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae

L'UNESCO a lancé sa première grande campagne internationale de sauvegarde pour éviter que les monuments de Nubie ne soient inondés par la montée des eaux du Nil.

1964 - L'Histoire générale de l'Afrique

L'UNESCO a mobilisé les universitaires africains pour écrire l'histoire du continent de leur propre point de vue. Au total, 11 volumes ont été publiés.

1965 - Le système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique

La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (UNESCO-COI) a mis en place un système pour protéger les communautés menacées par les tsunamis sur les côtes des océans Pacifique et Indien, ensuite étendu aux Caraïbes, à l'Atlantique du Nord-Est et à la Méditerranée.

1971 - Le programme l'Homme et la biosphère (MAB)

Le programme MAB désigne et protège des espaces où les activités humaines se développent sans dégrader l'environnement. Il démontre la possibilité de concilier l'amélioration des moyens de subsistance des populations locales et la sauvegarde de la biodiversité.

1972 - La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

Cette Convention encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle universelle pour l'humanité.

1997 - La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme

Cette Déclaration constitue le premier instrument éthique mondial sur la recherche du génome humain. Elle est notamment connue pour sa position contre le clonage humain.

2003 - La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Cette Convention sauvegarde les traditions, les savoir-faire et les connaissances ancestrales des populations locales. Elle veille à leur transmission aux nouvelles générations.

2020 - La Coalition mondiale pour l'éducation

La pandémie inédite de COVID-19 a menacé le droit à l'éducation de plus de 1,5 milliard d'élèves. L'UNESCO a lancé cette ambitieuse coalition de plus de 175 partenaires institutionnels, privés et des médias, afin de dégager des solutions pour soutenir les apprenants et les enseignants, et de mettre en place un processus de rétablissement.

2025 - Faire revivre l'esprit de Mossoul

En Iraq, l'UNESCO a achevé l'initiative la plus ambitieuse jamais menée directement par l'Organisation pour faire revivre la vieille ville de Mossoul, en soutenant la reconstruction du patrimoine, en accompagnant la renaissance

culturelle de la ville et en soutenant l'éducation – la meilleure réponse à adresser pour prévenir l'extrémisme violent.

2025 – Recommandation sur l'éthique des neurotechnologies

Dans le sillage de la Recommandation de 2021 sur l'éthique de l'IA, les États membres de l'UNESCO ont adopté le premier cadre normatif mondial sur l'éthique des neurotechnologies afin de garantir que ces technologies améliorent la vie de ceux qui en ont le plus besoin sans compromettre les droits de l'homme.

© La Poste – UNESCO 2026 -Tous droits réservés

Les infos techniques

Mise en page : Bruno Ghiringhelli

Impression : offset

Format du timbre : 52 x 31 mm

Présentation : 10 timbres à la feuille

Tirage : 80 000 exemplaires

Valeur faciale : 2,25 € Lettre internationale

Conception graphique timbre à date : Bruno Ghiringhelli

Mentions obligatoires : Timbre-poste (Offset) : Mise en page Bruno GHIRINGHELLI d'ap.photo UNESCO.

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 4 et samedi 5 septembre 2026 à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (oblitération jusqu'à 17h).

- ***Bruno Ghiringhelli animera une séance de dédicaces le vendredi 4 septembre de 10h30 à 12h30.***

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarradencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du lundi 6 septembre 2026, le timbre sera vendu par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Boulazac, Avenue Firmin Bouvier, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr, au Musée Postal, 34 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

À partir du mardi 7 septembre 2026, il sera vendu à la boutique « Le Carré d'Encre » 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (du mardi au jeudi de 11h à 19h, vendredi et samedi de 10h à 19h).



Maryline GUILLET

Chargée de communication
éditoriale et presse
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 300 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buraliste.
- En 2023, 5 600 vitrines philatéliques ont été installées en bureaux de poste pour la commercialisation des émissions philatéliques.

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



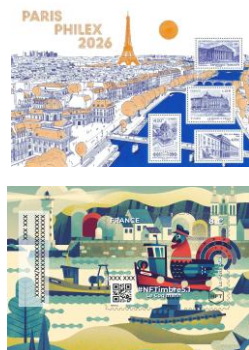
Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Produits spéciaux destinés aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, entiers postaux, timbres NFT...

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.